

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FIZAY
Séance du Lundi 27 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de Votants : 15

Etaient présents : Mesdames AVOSCAN Brigitte, BENALI Sabrina, LORIZ Isabelle, MORADI Mahsa, PANNETIER Jocelyne, ROGER Amandine, VALETTE Laurence et Messieurs CHAPOLARD Christian, CHARLES Cyril, DUPORGE David, FLAMENT Joachim, JOSSERAND Jean-Michel, GRIMAND Marc, POIRSON Philippe, SEGARRA Steeven.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme AVOSCAN Brigitte a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Présentation et approbation du BUDGET GENERAL 2026

Section de fonctionnement : 1 133 890,00 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement : 1 682 250,00 € en dépenses et en recettes

Dont restes à réaliser :

Dépenses	- 3 833,88 €
Recettes	+ 50 000,00 €

Section de fonctionnement dépenses en €		Section de fonctionnement recettes en €	
Chapitre	Crédits budgétaires	Chapitre	Crédits budgétaires
011	145 686,00	002	412 120,75
012	202 700,00	013	0,00
014	12 000,00	70	3 160,00
023	572 363,75	73	501 256,00
65	141 779,25	731	49 775,00
66	40 150,00	74	115 734,00
042	19 211,00	75	39 004,25
		77	12 840,00
Total	1 133 890,00	Total	1 133 890,00

Section d'investissement dépenses en €		Section d'investissement recettes en €	
Chapitre	Crédits budgétaires	Chapitre	Crédits budgétaires
001	133 758,49	021	572 363,75
16	47 804,03	10	115 596,40
20	44 000,00	13	425 078,85
204	20 366,00	16	500 000,00
21	997 667,00	040	19 211,00
23	434 820,60		
Reste à réaliser	3 833,88	Reste à réaliser	50 000,00
Total	1 682 250,00	Total	1 682 250,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

— **ADOpte** le Budget Primitif pour 2026 par nature :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- Et avec reprise des résultats de l'exercice 2025,

— **DONNE POUVOIR** au maire d'utiliser la fongibilité asymétrique des crédits dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement.

— **AUTORISE** le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdit.

Le Maire,
 Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le : 29/04/2026
 Après affichage et publication du : 29/04/2026
 Le Maire,
 Marc GRIMAND




Acte à classer

D260427_08

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-29T09-10-44.00 (MI269440608)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102976-20260427-D260427_08-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Présentation et approbation du BUDGET GENERAL 2026

Date de décision : 27/04/2026

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : PREF_GENERAL_01202601_seal.XML Multicanal : Non

Pièces jointes : D260427_08 Présentation approbation budget général 2026.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/04/26 à 09:10

Date 29/04/26 à 09:10

Date 29/04/26 à 09:18

Par VICARD Magali

Par VICARD Magali

